F. emph
L. aF. Gr

L'ANGLICISME

VOILA L'ENNEMI

CAUSERIE

FAITE AU CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC,
LE 17 DÉCEMBRE 1879

PAR

J. P. TARDIVEL
Rédacteur du Canadien.

QUÉBEC
IMPRIMERIE DU "CANADIEN."
1880

L'ANGLICISME

VOILA L'ENNEMI

CAUSERIE

FAITE AU CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC,
LE 17 DÉCEMBRE 1879

PAR

J. P. TARDIVEL
Rédacteur du Canadien.

315577/35
5
9

QUÉBEC
IMPRIMERIE DU "CANADIEN."
1880

L'ANGLICISME, VOILA L'ENNEMI.

UN CRI D'ALARME.

Monsieur le Président, Messieurs.

Quelqu'un, Jean-Jacques Rousseau je crois, a dit que les pires ennemis de la langue sont les puristes. Est-ce là une grande vérité ou un simple paradoxe ? Je ne saurais le dire ; mais comme je ne veux nullement passer pour l'ennemi de ce que les Canadiens ont de plus précieux après leur foi, je me garderai bien d'assumer le titre de puriste auquel, du reste, je n'ai aucun droit.

Il y a onze ans, je commençais à apprendre les rudiments de la langue française au collége de Saint-Hyacinthe. Au bout de deux années d'études forcées, je conversais avec assez de facilité ; j'avais lu Télémaque, et je pouvais même risquer une version sans trop craindre les mauvaises notes. En 1872, je sortais du collége, et tout le monde me disait que je possédais bien le français. Je le croyais fermement, et je l'ai toujours cru jusqu'à l'année dernière. Après avoir parlé, lu et écrit en français pendant dix ans, j'ai fini par me convaincre que je ne connaissais pas la langue française, que je ne l'avais jamais connue et que je ne la connaîtrais

probablement jamais. J'étais presque découragé, mais avant de me laisser aller entièrement au désespoir, je me suis avisé de jeter un regard autour de moi afin de voir si mes voisins étaient plus favorisés que moi sous le rapport de la langue. Dans ce but, j'ai lu nos principaux auteurs, j'ai suivi avec patience les polémiques de nos journalistes les plus en renom, j'ai écouté nos Cicérons plaider en faveur de la veuve et de l'orphelin, nos Démosthènes enseigner au peuple ses devoirs—pardon, je veux dire ses droits, j'ai prêté une oreille attentive à nos Solons de la législature provinciale, et j'ai acquis la douce conviction que si je ne connais guère la langue française, peu, très peu de personnes dans notre pays peuvent me jeter la pierre.

J'ai dit que c'était là une douce conviction. Oui, d'abord, car mon amour propre était satisfait, mais elle est devenue bientôt une conviction amère. En réfléchissant un peu sur la situation j'y ai vu un grand danger pour l'avenir de la race canadienne-française.

La langue, c'est l'âme d'une nation. Si les Basques ont pu conserver si longtemps intactes leurs antiques institutions au milieu des révolutions et des guerres qui ont bouleversé la France et l'Espagne, si les Bretons et les Gallois sont restés distincts des races qui les entourent, c'est grâce à leur langue. Si l'Irlande lutte en vain pour reconquérir son indépendance, c'est qu'elle ne parle plus la langue de ses anciens rois. Voulez-vous faire disparaître un peuple? détruisez sa langue. C'est parce qu'elles comprennent cette vérité que la Russie se montre si inexorable envers la langue polonaise et que l'Alle-

magne cherche à proscrire la langue française de l'Alsace-Lorraine. Il est donc important pour un peuple, surtout pour un peuple conquis, de conserver sa langue.

On m'objectera sans doute que la langue française n'est nullement exposée à s'éteindre parmi nous. Elle n'est peut-être pas exposée à disparaître complètement, mais elle pourrait bien subir des modifications assez profondes pour la rendre méconnaissable. Il est possible, si nous n'y prenons garde, qu'avec le temps la langue de la province de Québec devienne un véritable patois qui n'aurait de français que le nom, un jargon qu'il vaudrait mieux abandonner dans l'impossibilité où l'on serait de le réformer. Nous sommes loin, il est vrai, d'un aussi déplorable état de choses, et fasse le ciel qu'il n'arrive jamais. Mais bien aveugle est celui qui ne voit pas que l'éclat de la langue se ternit chez nous, que nous parlons et écrivons moins bien qu'autrefois.

On me dira que les langues meurent nécessairement, fatalement ; que l'hébreu, le grec et le latin sont morts ; que le français s'altère, même en France, et qu'il cessera enfin d'être une langue vivante. Cela est possible. Nous ne pouvons pas arrêter le cours naturel des événements. Mais s'il faut, dans la suite des temps, que la langue française disparaisse, ayons à cœur de faire enregistrer par l'histoire cette parole : « Ce fut au Canada où la langue française disparut en dernier lieu. »

Le principal danger auquel notre langue est exposée provient de notre contact avec les Anglais. Je ne fais pas allusion à la manie qu'ont certains Canadiens de parler l'anglais à tout propos et hors de

propos. Je veux signaler une tendance inconsciente à adopter des tournures étrangères au génie de notre langue, des expressions et des mots impropres ; je veux parler des anglicismes. Il faut bien s'entendre sur la véritable signification de ce mot. On croit trop généralement que les seuls anglicismes que l'on ait à nous reprocher sont ces mots anglais qui s'emploient plus souvent en France qu'au Canada, tels que « steamer,» « fair-play,» « leader,» « bill,» « meeting,» « square,» « dock,» etc. A vrai dire ce ne sont pas là des anglicismes, et il n'y a que très peu de danger à faire usage de ces expressions, surtout lorsque le mot français correspondant manque. On peut, sans inconvénient, emprunter à une langue ce qu'il nous faut pour rendre plus facilement notre pensée. Aussi les Anglais ont-ils adopté une foule de mots français : Naïveté, ennui, sang-froid, sans-gêne, &c.

Voici comment je définis le véritable anglicisme : « Une signification anglaise donnée à un mot français. » Un exemple fera mieux comprendre ma pensée. Ainsi on entend dire tous les jours qu'un tel a fait « application » pour une place. Le mot « application » est français ; il signifie « l'action d'appliquer une chose à une autre » et n'a d'autre signification. On fait « l'application » d'un principe ou d'un cataplasme Mais on ne peut pas employer ce mot dans le sens de *demande* et dire : « Faire application pour une place. » C'est de l'anglais : *To made application for a place.*

Voilà l'anglicisme proprement dit qui nous envahit et qu'il faut combattre à tout prix si nous voulons que notre langue reste véritablement française. Cette

habitude, que nous avons graduellement contractée, de parler a nglais avec des mots français, est d'autant plus dangereuse qu'elle est généralement ignorée. C'est un mal caché qui nous ronge sans même que nous nous en doutions. Du moment que tous les mots qu'on emploie sont français, on s'imagine parler français. Erreur profonde. Pour bien parler et écrire le français, il est non seulement nécessaire d'employer des mots français, il faut de plus donner à ces mots leur véritable signification. Massacrer la langue française avec des mots français est un crime de lèse-nationalité. A mes yeux les barbarismes, les néologismes, les pléonasmes, les fautes de syntaxe et d'orthographe sont des peccadilles en comparaison des anglicismes qui sont pour ainsi dire des péchés contre nature. Entrons maintenant en matière.

*
* *

Comment aborder ce vaste sujet ? Des anglicismes ! Il y en a partout, au barreau, dans les journaux, dans les livres les mieux écrits et jusque dans la chaire sacrée. Personne n'en est entièrement exempt, personne n'a le droit de jeter la pierre à son voisin. Moi, le premier, j'en ai des milliers sur la conscience, et bien que j'aie juré une haine éternelle contre ce péché littéraire je suis certain d'y retomber encore bien des fois avant de mourir.

Pour simplifier les choses, je laisserai de côté le langage des affaires et des métiers. La confusion y est telle que je ne suis pas de taille à la débrouiller. Nous ne connaissons guère le nom français des

outils et des machines que l'on voit dans nos ateliers, ni des étoffes qui s'étalent dans nos magasins. Et comme il faut bien les nommer on les nomme en anglais. C'est un demi-mal. Mieux vaut, en attendant que l'on apprenne le nom français, employer carrément le mot anglais, que de forger un barbarisme. J'ai appris qu'un spécialiste prépare, depuis quelque temps, un dictionnaire complet des termes employés sur les voies ferrées. Il faut espérer que cet exemple patriotique sera suivi, et que d'autres travailleurs de bonne volonté nous donneront un dictionnaire des termes employés dans le commerce et les industries. En attendant cet heureux jour, bornons-nous à la langue littéraire ; elle nous fournira ample matière à réflexion.

*
* *

A tout seigneur tout honneur. Rendons-nous d'abord à la législature et écoutons les mandataires du peuple. Un député se lève. C'est un homme qui a fait un cours d'études complet et qui se croit savant. Oyez-le :

« M. l'Orateur, quoi qu'en dise l'honorable membre pour ***, j'ai le plancher de la Chambre. Je ne veux pas donner un vote silencieux sur la mesure que le gouvernement vient d'introduire en chambre Je ne puis pas supporter cette mesure, je l'opposerai de toutes mes forces et je suis satisfait que je pourrai démontrer à la satisfaction de cette honorable chambre que cette mesure ne doit pas passer. En étudiant les statistiques on se convaincra que cette mesure a été introduite pour promouvoir des

intérêts sectionnels et que les intérêts généraux y sont ignorés. J'objecte à ce qu'on législate en faveur du petit nombre et que l'on adopte des lois qu'il faut rappeler au bout d'un an. Je vois sur les ordres du jour d'autres mesures non moins mauvaises que la partisannerie seule a pu dicter. Nous sommes responsables à nos constituants, et il ne faut pas se mettre en contravention avec les grandes lois de la moralité publique. »

On dirait que c'est du français, n'est ce pas ? Eh bien ! s'est de l'algonquin tout pur. Un Français n'y comprendrait rien. Et cependant je n'ai pas exagéré ; on entend parler ce langage depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de la session. Analysons rapidement ce discours :

« M. l'orateur : » mauvaise traduction du mot *Mr. Speaker*. En France, on dit le président de la chambre. Que ne le dit-on ici ? Mais quelqu'un, très fort sur les nuances du parlementarisme, me répondra peut-être que « M. le président » ne rend pas tout à fait la signification de *Mr. Speaker*. Cela est vrai, mais il est également vrai que « orateur » ne rend pas du tout le mot *Speaker* qui ne peut se traduire exactement en français que par une périphrase. Le *Speaker*, dans le parlementarisme anglais, est celui qui sert d'organe à la chambre, celui qui communique avec le chef de l'exécutif. Il est plus que le président d'une assemblée délibérante. Mais le mot *orateur* signifie un homme qui parle ; or, le *Speaker* ne peut prendre part aux débats que lorsque la chambre siége en « comité général. » De tous les députés, c'est lui qui parle le moins. « M.

l'orateur» est donc un non sens. Qu'on dise, soit « M. le président, » ou bien « M. le speaker. »

On dit : « un membre de la chambre, » mais « le membre pour tel comté » est un anglicisme. C'est « député de tel comté » qu'il faut.

« J'ai le plancher de la chambre, » voilà un anglicisme tellement énorme que je ne l'aurais pas cru possible si je ne l'avais entendu dans la bouche de députés qui se piquent de bien parler. Ceux qui veulent se distinguer, les ministres ou les chefs de l'opposition, par exemple, disent « parquet » au lieu de « plancher, » mais ce n'est pas plus français. Savez-vous ce qu'un député veut dire lorsqu'il informe ses collègues et le public qu'il a le « plancher » ou le « parquet » ? Si vous connaissez la langue de Shakespeare, vous pourrez le deviner peut-être ; sinon, non. Au parlement anglais, on ne monte pas à la tribune, comme en France, pour prendre la parole ; on se tient debout sur le plancher ou parquet. De là l'expression anglaise *To have the floor*, que nos législateurs ont traduit par « avoir le plancher, » au lieu de « avoir la parole. »

Dans notre langage parlementaire « donner un vote silencieux—*To give a silent vote*, » veut dire : voter sur une question sans parler. Cette expression me paraît médiocrement française. Un vote non motivé rendrait mieux l'idée que l'on veut exprimer.

« Mesure, » dans le sens de « projet de loi, » n'est pas français du tout. On fait souvent usage du mot « bill, » expression peu élégante et qui fournit trop d'occasions aux calembouristes d'exercer leur terrible métier. Pourquoi ne pas employer le mot

« projet de loi, » qui est parfaitement français et qui désigne si bien l'objet dont il est question ?

« Introduire un projet de loi. » « Présenter » ou « soumettre » serait bien plus correct. En France on dit : déposer un projet de loi. A propos du mot introduire, permettez que j'ouvre une parenthèse pour vous dire qu'il faut éviter avec soin cet autre anglicisme, singulièrement désagréable : « J'ai été introduit à un tel, » ou, « un tel m'a été introduit. » C'est le mot « présenter » qu'il faut. On dit, mais dans un tout autre sens, introduire quelqu'un dans une famille, ou auprès d'un personnage. On n'introduit pas une personne *à* une autre, on la présente.

Mais revenons à nos moutons.

« Supporter »—Quel abus ne fait-on pas de ce mot ! On « supporte » un projet de loi, on « supporte » un gouvernement, un parti, un journal, on « supporte » même sa famille. Or, supporter veut dire « endurer » « tolérer. » On « supporte » un malheur, une injure, une injustice. Il est donc peu flatteur de dire que l'on « supporte » un cabinet. Ordinairement on « appuie, » on « soutient » un gouvernement. Lorsqu'on « supporte » un ministère, c'est qu'on choisit le moindre de deux maux.

« Opposer une loi. » Il faut « s'opposer *à*, » de même que l'on doit dire « *s'*objecter à » et non « objecter à. » « Je suis satisfait, *I am satisfied*, » pour « je suis convaincu, » fait dresser les cheveux. « Démontrer à la satisfaction de quelqu'un » est incorrect et nous expose à de sérieux inconvénients. Ainsi, l'avocat qui disait : « J'espère avoir démontré à la satisfaction du juge que l'accusé est coupable, » méritait

d'être mis à l'amende pour mépris de cour, car il insultait le magistrat en le supposant capable d'éprouver du contentement en voyant la culpabilité du prisonnier établie. Il faut, pour rendre l'expression anglaise : *Prove to the satisfaction of the court*, « prouver, de manière à convaincre le tribunal. »

Mais, me voici au palais tandis que je devais être au parlement. Voyez-vous, messieurs les avocats sont si aimables.....pour ceux qui n'ont pas de procès.

On « passe » un réglement, une ordonnance, et peut-être même une loi, mais assurément on ne peut dire qu'un projet de loi « passe » pour « est voté, est adopté. »

« Statistiques, » au pluriel, est presque toujours incorrect ; il en est de même du mot « ordre du jour. »

« Promouvoir des intérêts sectionnels—*To forward sectional interests* » : Voilà deux anglicismes très en vogue. « Promouvoir » veut dire simplement : Avancer d'un grade à un autre et non *favoriser*. « Sectionnel » n'étant pas français ne signifie rien du tout. Disons, pour rendre l'idée que comporte le mot anglais *sectional interests*, » intérêts de clocher » ou de « localité. »

On traduit souvent le mot *ignore* « méconnaître » par « ignorer » « Nos droits sont ignorés » et « nos droits sont méconnus, » n'ont pas du tout la même signification. « Législater » se prend toujours en mauvaise part et dans un sens ironique. Il est vrai qu'on « legislate » beaucoup trop de nos jours et c'est peut-être pour cette raison qu'on n'emploie guère le mot « légiférer » qui signifie : « Faire des lois. »

On ne doit pas dire « rappeler » une loi ou le « rappel » d'une loi, c'est « abroger, abrogation » qu'il faut. On « rappelle » un ambassadeur, un consul. « Rappeler » une loi signifie : Remettre en vigueur une loi qui est devenue lettre morte.

« Partisannerie, » très-usité depuis quelque temps, est un barbarisme ; le mot n'existe pas. Disons « esprit de parti. » C'est une chose qu'il convient de nommer par son véritable nom, attendu que nous avons souvent l'occasion d'en parler.

« Responsable à ». « Un gouvernement responsable au peuple—*A government responsible to the people.* Voilà, m'assure-t-on, un anglicisme du meilleur aloi. Le jour où l'on m'a brusquement ouvert les yeux à cette vérité, j'ai bondi littéralement, car je venais d'employer ce mot dans un article que j'avais signé et il était trop tard pour arrêter l'impression du journal. Je me suis consolé un peu en pensant que personne ne s'en apercevrait, car cet anglicisme, je crois, est absolument universel. On est responsable *d'une* chose et *envers* ou *devant* quelqu'un.

« Constituants » pour « commettants » ou « électeurs » est un anglicisme très répandu. « En contravention *avec* », en conformité *avec*, » s'emploient très-souvent au lieu de « en contravention *à* » et « en conformité *de.* »

Comme vous le voyez, il ne reste pas grand'chose du discours de mon député. Il n'est pas fort ce député. Ecoutons un autre :

« M. le président :—On accuse le gouvernement d'avoir fait un mauvais usage des appropriations votées à la dernière session, d'avoir mal employé les argents octroyés à la colonisation ; on l'accuse aussi

d'avoir, depuis son accession au pouvoir, appointé une foule de personnes à des sinécures et d'avoir déchargé arbitrairement des employés fidèles ; on accuse de plus les aviseurs actuels de la couronne d'avoir négligé la collection du revenu, d'avoir abandonné les travaux en contemplation ou de les avoir donnés à des contracteurs qui n'étaient pas qualifiés, et de n'avoir pas pourvu à la complétion des chemins de fer. Si la moitié de tout cela était vraie, le gouvernement serait une disgrâce pour le pays. Mais je demanderai une question aux honorables députés de l'autre côté de la chambre : Sont-ils capables de prouver leurs avancés ? Vous pouvez dépendre, M. le président, que si ces messieurs avaient été en état de prouver leurs accusations, ils auraient pris les démarches nécessaires pour obtenir une enquête. Du moins, c'est comme cela que la chose me frappe.»

Voilà de la vraie éloquence parlementaire. C'est encore plus naturel que le premier discours, parce que c'est moins français ; et pourtant mon homme a soigneusement évité tous les anglicismes déjà signalés. Pénétrons un peu dans ces broussailles.

Une « appropriation » dans le sens de « crédit » est un anglicisme. On dit souvent des « octrois » ; cela est incorrect, c'est « subventions » qu'il faut : « Des argents octroyés—*monies granted* » ne doit pas se dire non plus pour : « des sommes d'argent ou des deniers votés. » Disons aussi « avènement au pouvoir » et non « accession. » « Appointer » quelqu'un pour « nommer », « appointement » pour « nomination, » ainsi que « décharger » dans le sens de « congédier, « destituer, » sont des anglicismes qui font frémir. On chercherait en vain dans les dictionnaires le mot « aviseur ; » ce

vocable n'a jamais existé et je ne vois pas pourquoi on ne se servirait pas du mot « conseiller » qui est français. La « collection » du revenu n'est pas français ; c'est perception qu'il faut. Le verbe « collecter, » si toutefois il est français, signifie : Faire une collecte, et non « percevoir » un impôt, une dette. Par une contradition assez singulière, « collecteur » est un vieux mot français qui s'employait autrefois à peu près dans le même sens que nous l'employons aujourd'hui. « Des travaux en contemplation » ou « contemplés » pour « des travaux projetés » est un anglicisme incompréhensible qu'on rencontre pourtant souvent. « Contracteur » n'a pas même le mérite d'être un mot français, c'est « entrepreneur » qu'il faut dire. « Qualifié à faire une chose » pour « être capable de le faire, avoir les qualités nécessaires pour la faire, » est une locution qu'il faut éviter avec soin. « Complétion » comme « contracteur » n'est pas français du tout et doit être remplacé par parachèvement ou achèvement, ou quelquefois par le verbe compléter avec une périphrase. Ne disons jamais « une disgrâce » pour « une honte, » et encore moins « disgracieux » pour « honteux. » « Demander une question.— *To ask a question* » pour « poser une question » est une expression, si non honteuse, du moins très-disgracieuse et fort incorrecte. « Les députés de l'autre côté de la chambre, » est un non sens. Il faudrait au moins dire : « Les députés qui siégent de l'autre côté de la chambre, » mais « les députés de la droite et de la gauche » serait plus français et plus élégant Le mot « avancé » n'est pas français dans le sens d'« assertion. « Vous pouvez dépendre—*you may depend* » pour « vous pouvez être certain, » ne devrait se dire

que par un Anglais qui arrive de Londres et encore faudrait-il le pendre.....ne fut-ce que pour avoir le plaisir de le dépendre. « Prendre des démarches— *Take steps*» doit se remplacer par « faire des démarches.» On *prend* des mesures, mais on *fait* des démarches.

Il me frappe que ce député ne s'exprime pas plus correctement que l'autre. *It strikes me that.* C'est-à-dire : Je m'aperçois, etc., pour parler français.

Voilà deux petits discours qui nous ont donné du fil à retordre et nous ne sommes pas encore rendus au plus creux de nos aventures.

*
* *

Voici qu'un troisième député se lève :

« M. le président :—Si les deux honorables députés qui viennent d'adresser la chambre s'imaginent que leurs discours vont affecter le vote que nous sommes appelés à donner, ils se trompent. Sous les circonstances actuelles, je ne puis ni appuyer le gouvernement ni suivre l'opposition. Pour dire toute ma pensée, je serais en faveur d'un gouvernement de coalition. Je comprends que les ministres entretiennent l'espoir que leur politique d'expédients va réussir. C'est une politique qu'il ne faut pas initier dans notre pays et, moi pour un, je les notifie d'une chose, c'est qu'ils ne pourront jamais rencontrer les dépenses courantes sans imposer de nouvelles taxes. Qu'ils réajustent les impôts tant qu'ils voudront, cela ne suffira pas. Je leur tends cet avis en toute sincérité et ils pourront facilement se satisfaire de la

vérité de mes remarques en référant au rapport du discours que l'honorable Premier a prononcé l'an dernier. Je proposerai donc une motion en amendement. »

Sans attendre sa motion, jetons un coup d'œil sur son français.

« Adresser la chambre, » « adresser une assemblée. » Que nous entendons souvent ces expressions incorrectes ! C'est « adresser la parole à la Chambre, à une assemblée » qu'il faut. « Affecter » dans le sens d' « influencer, » est un anglicisme qui se rencontre souvent ; il en est de même de « sous les circonstances » au lieu de « dans les circonstances. "

On fait un étrange abus du mot « coalition. » Pour qu'il y ait « coalition » il faut qu'il existe trois partis au moins Deux ou plusieurs groupes peuvent se coaliser contre le ministère ou contre l'opposition ; mais lorsque deux partis s'unissent, c'est une fusion qui s'opère.

« Je comprends,—*I understand* » pour j'ai appris, ou « on m'apprend » est une locution essentiellement anglaise et assez usitée. Ne disons pas « entretenir » une opinion, un espoir, des craintes dans le sens d' « avoir » une opinion, un espoir ou des craintes. On peut, il est vrai, entretenir la bonne opinion que notre voisin a de nous, on peut entretenir ses espérances en lui faisant des promesses, ou ses craintes en le menaçant, mais c'est là un tout autre ordr d'idées.

« Initier » une politique, un système dans un pays, pour l'« inaugurer, l' « implanter », « l'introduire, » est, sinon un anglicisme, une expression fort incorrecte. On initie quelqu'un *à* ou *dans* une chose, voilà tout.

« Moi pour un, » au lieu de « pour ma part » ; « notifier quelqu'un d'une chose, » pour « notifier une chose à quelqu'un » ; « rencontrer des dépenses, des obligations, » au lieu d'y « faire honneur, » ou d'y « faire face » ; « rajuster ou réajuster un tarif » pour le « remanier » ; « tendre un avis » pour « donner » un avis ou un conseil ; se « satisfaire » d'une chose au lieu de s'en « convaincre, » sont autant d'anglicismes.

« Le rapport d'une discussion, d'une séance » est une expression vicieuse que nous entendons tous les jours. Il faut dire « le compte rendu » ou « le procès verbal » suivant le cas. Le mot *référer* est souvent employé mal à propos. *Référer* signifie : faire rapport. « Il faut en référer à la chambre ; » ou encore : S'en rapporter à quelqu'un. « Je m'en réfère à vous » ; ou bien encore : Avoir rapport. « Ce passage se réfère à tel autre. » On dit aussi : « Je vous en réfère tout l'honneur. » Mais on ne doit pas dire : « Je vous réfère à tel livre, » ou, « référez à tel ouvrage, » c'est : « Je vous renvoie à tel livre, » ou « consultez tel ouvrage » qu'il faut.

M. le « Premier, » pour « M. le premier ministre ; » « l'honorable Blake » pour « l'honorable M. Blake, » ou « l'honorable Edouard Blake, » sans être des anglicismes, sont des expressions peu élégantes. Le mot *motion* est admis aujourd'hui dans le langage parlementaire ; mais on *fait* une motion, on ne la *propose* pas. C'est trop anglais : *to move a motion*. « En amendement—*in amendment* » est également incorrect. « Comme amendement, » ou « par voie d'amendement » serait plus français je crois.

*
* *

Avant de quitter la législature, relevons quelques autres incorrections de langage en vogue parmi les mandataires du peuple.

Lorsqu'une motion est adoptée on a l'habitude de dire qu'elle est *emportée*, *carried*. Un député ne se gêne pas d'affirmer que la *cabale* s'est faite d'une manière honorable dans son comté. C'est une contradiction dans les termes, car le mot *cabale* se prend nécessairement en mauvaise part et signifie : Intrigue ténébreuse. Pour rendre le mot anglais *canvass* il faut une périphrase. On entend souvent dire : « en chambre » pour « à la chambre » ou « devant la chambre. » Je vous renvoie aux dictionnaires pour la signification des mots : « en chambre. » Tout ce que je puis vous dire c'est qu'ils ne sont pas du tout parlementaires. Pendant que vous êtes à consulter les dictionnaires, ayez la bonté de constater ce que signifient les mots : « en amour » et je suis certain que vous ne les emploierez plus jamais dans le sens d'*amoureux*. Mais nous sommes loin de nos députés qui parlent assez rarement d'amour. Ils sont plutôt portés à *corriger* leurs adversaires ; mais il ne faut pas croire qu'ils veuillent dire par là qu'ils vont infliger un châtiment corporel à leurs contradicteurs. Non, c'est seulement un anglicisme qu'ils commettent : *To correct some one* : c'est-à-dire, rétablir les faits dénaturés par quelqu'un.

Quand le gouvernement déclare qu'il a pris telle question « sous considération » il se rend toujours coupable d'un anglicisme, et quelquefois d'une légère entaille à la vérité par dessus le marché. Si l'on voulait respecter le français on dirait que l'on

étudie telle question, que telle question a été mise à l'étude ou qu'elle a été prise en considération.

On fait un abus considérable du mot *sous*. Outre les deux anglicismes déjà signalés : « sous ces circonstances » et « sous considération, » on dit aussi très-souvent : « ouvrage, travaux sous contrat, » pour « ouvrage, travaux donnés à l'entreprise ; « sous certaines conditions, » pour « à certaines conditions. »

Amalgamer deux chemins de fer, deux banques, pour les *fusionner* est une expression qui devrait être bannie du langage, ainsi que *connexion* dans le sens de *rapport*. « Maître-général des Postes » serait avantageusement remplacé par « Directeur général des Postes ». « Député-ministre » ne devrait pas s'employer, ni « député du ministre. » Un député est une personne envoyée, déléguée par une autre. « Sous chef de tel département », « sous-secrétaire d'Etat, » etc., sont les mots propres.

Ce projet de loi a « originé » au Sénat, au Conseil législatif pour « a pris naissance » ; un tel est « l'originateur » de ce bill, sont des locutions vicieuses en fréquent usage parmi nos législateurs. « Parler contre le temps » voudrait dire se plaindre de la température, mais ici un député qui « parle contre le temps » cherche seulement à *gagner* du temps. *He is speaking against time*

« Un tel a perdu sa motion » ne signifie pas, comme on pourrait le croire, qu'il a égaré le morceau de papier sur lequel sa motion était écrite, mais bien que la majorité a rejeté, repoussé sa proposition.

Un député ne « résigne pas son siége, » il « remet son mandat » On dit souvent qu'il y a tant de *voteurs* dans tel comté. C'est une expression tout-à fait in-

correcte. Un *voteur* est un homme qui *fait un vœu.* Il faut dire qu'il y a tant d'*électeurs* dans telle division et que tant de *votants* ont pris part au scrutin.

Il arrive parfois aux députés qui commettent des anglicismes de dire de grosses vérités sans le vouloir. A ce propos, permettez-moi de vous raconter en deux mots une petite scène dont j'ai été témoin durant la dernière session. Deux illustres représentants du peuple sont aux prises. M. B. accuse M. M. d'avoir fait une assertion un peu hasardée pendant une lutte électorale. M. M. se lève solennellement, prend une pose de matamore, fait un geste superbe et prononce d'une voix sonore cette phrase : « M l'Orateur, je le nie emphatiquement. » C'était en effet une dénégation très-*emphatique*, mais bien peu *formelle.* « Nier emphatiquement » veut dire « nier avec emphase » et non pas « avec énergie » ou « formellement. »

*
* *

Passons maintenant à la salle de lecture et prenons la première *file*, pardon, je veux dire *liasse* de journaux qui se trouve sous la main. Il est probable que c'est le mot « correspondance éditoriale » qui frappera d'abord notre vue. Si nous allons un peu plus loin nous trouverons « note éditoriale », « article éditorial » ou bien « éditorial » tout court. Il est bon de vous dire que *éditorial* n'est pas français. Puis, en y réfléchissant un instant, l'on se convaincra que si ce mot était admis dans les dictionnaires il signifierait : « Ce qui appartient à l'éditeur. » Or l'éditeur n'est pas le rédacteur. Le mot *editor* se tra-

duit par « rédacteur, » et le mot « éditeur » par *publisher*. Il faut donc dire : « correspondance, note de la rédaction ; article de rédaction, article de fond, premier-Québec, premier-Montréal. »

Nos journaux les mieux rédigés sont remplis d'anglicismes et les rédacteurs qui posent en puristes en commettent à chaque instant. Ainsi, il n'y a pas bien longtemps, un rédacteur de plusieurs années d'expérience m'a affirmé très sérieusement que l'on doit dire que M. X. *a marié* Mlle Z. Je lui ai fait voir, autorités en main, qu'il faut : « se marier à une telle, » ou « épouser une telle ; » mais en journaliste convaincu il n'a point voulu se rendre, même à l'évidence.

Dans les colonnes d'annonces on trouve, à part une foule de barbarismes, des anglicismes comme ceux-ci : « Marchandises sèches » pour « nouveautés » ; « prix chers » pour « prix élevés » ; des objets « patentés » au lieu de « brevetés » ; « cuir à patente, » pour « cuir verni » ; « office » pour « bureau » ; « homme d'affaires » au lieu de négociant—*Homme d'affaires* se prend presque toujours en mauvaise part ; — « hardes faites » au lieu de « hardes » tout simplement. Des hardes sont nécessairement faites. On trouvera encore des expressions comme celles ci : « Pour la convenance » des acheteurs, au lieu de la « commodité » ; « huile de castor » pour « huile de ricin » ; « compétition » au lieu de « concurrence » ; « charger » tel prix au lieu de « demander » tel prix ; du « change, » pour de la « monnaie » ; « balance en mains » au lieu de « balance en caisse. »

Si des colonnes d'annonces nous passons aux *faits divers* et aux *nouvelles diverses*, nous nous trou-

verons en face d'autres horreurs littéraires : « M. B. va donner une lecture ce soir », ou pis encore, va « lecturer » pour « faire une conférence, une causerie. » Ce mot *lecturer*, qui n'est pas même français, s'emploie aussi dans le sens de « censurer », « reprimander » : « Je ne veux pas me laisser *lecturer* par vous.»

On peut lire tous les jours dans les *informations* que « M. Z. est venu à Québec pour *transiger* des affaires importantes. » Or, *transiger* signifie simplement, « faire un compromis, faire des concessions. » On *transige* sur les principes, trop souvent même, mais on *fait*, on *règle* des affaires. On parle aussi très-souvent dans les *faits divers* de la « police montée,» voulant dire par là « la police à cheval,» ou bien de « la police d'eau » au lieu de « la police de la rade. » On dit aussi que « cent *passagers* sont partis par le chemin de fer du Nord,» au lieu de cent «voyageurs.» On nous dira aussi que « cela regarde mal—*looks bad* » pour paraît mal,» et il est possible qu'on nous apprenne que « M. Z. *regardait* pour son garçon dans la cour du voisin—*was looking for*.» ce qui signifie en français qu'il le *cherchait*.

En rendant compte d'une soirée, le *reporter* nous annoncera que « ça *été* un beau succès,» que « la *bande* de la Batterie B a bien joué » qu' « il y avait une *bonne* salle » et que « l'*audience* était distinguée.» Ce qui veut dire que la soirée a *eu* un beau succès, que le *corps de musique* a bien joué, que la salle était *remplie* et que l'*auditoire* était distingué.

Si maintenant nous abordons les colonnes réservées au rédacteur-en-chef, nous trouverons toutes les locutions vicieuses déjà signalées et d'autres encore

Il nous affirmera qu'il est *anxieux* de plaire à ses lecteurs, ne se doutant pas que le mot *anxieux* renferme l'idée de *crainte*, d'*inquiétude* et que c'est *désireux* qu'il aurait dû employer. A-t-il eu une entrevue avec le premier ministre, il dira qu'il l'a *approché*, comme si c'était une bête féroce. Il déplorera la *destitution* des classes pauvres, voulant sans doute dire leur *misère* ; il nous dira que les protestants sont « *divisés* de nous par la religion, » tandis que c'est *séparés* qu'il faut. Il emploiera l'expression *en autant que*, qui n'est pas française, au lieu de *en tant que* ou *autant que*. Il parlera de *Sa Grâce* Mgr l'Archevêque, et si vous lui demandez pourquoi, il vous répondra que *Sa Grâce* se dit des archevêques et *Sa Grandeur* des évêques, tandis que *Sa Grandeur* doit se dire des deux. « Sa Grâce—*His Grace* » se dit des ducs en Angleterre. S'il visite une paroisse voisine il écrira à son journal qu'il y a vu un grand nombre de « familles *confortables*, » ou qui sont dans des « circonstances aisées—*in easy circumstances.* » *Confortable* ne se dit que des choses et « une personne à l'aise, » est bien plus français qu'une « personne dans des circonstances aisées.» Il *contrastera* sa conduite et celle de son adversaire, au lieu de les *faire* contraster. De retour d'une promenade vous allez lui rendre visite ; il vous posera invariablement cette question : « Comment vous êtes-vous amusé ? » Et si, répondant à sa question, vous dites que vous êtes allé à la chasse ou à la pêche, il vous fera comprendre qu'il n'a pas voulu savoir de *quelle manière* vous vous êtes pris pour vous amuser, mais si vous vous êtes *bien amusé.*

Non content de tous ces péchés contre la langue,

il dira en temps d'élection que M. X. « vient de l'avant—*is coming forward*, » et qu'il « a appelé une large assemblée,—*called a large meeting.* » Traduit en français cela signifie que M. X. se présente comme candidat et qu'il a convoqué une nombreuse réunion. Encouragé par la politique nationale, il *investit* ses capitaux dans une *factorie* de chaussures au lieu de les *placer* dans une *manufacture* de chaussures. Il nous prédira que beaucoup de personnes vont *joindre* la Société Saint Jean-Baptiste cette année tandis qu'elles vont *s'y joindre* ou en *faire partie.* Il emploiera le mot *nationalité* dans le sens d'*origine.* Il dira que Beauport est une belle *place*, au lieu de dire que c'est une belle paroisse, ou un bel endroit, car il ignore que *place* ne s'emploie pas dans le sens d'*endroit*, de *paroisse*, de *ville*—à moins que cette dernière ne soit fortifiée. Jette-t-il un coup d'œil sur le passé, il trouvera que « le peuple a *pris* bien des années—*took many years* » pour conquérir sa liberté, au lieu de dire qu'il a *mis* bien des années à la conquérir. S'il se mêle de faire un compte-rendu il nous parlera des personnes qui ont été *permises* d'entrer dans les galeries, pour les personnes qui ont eu la permission ou à qui l'on a permis d'y entrer. Il aura de la reconnaissance *pour* au lieu d'*envers* ses abonnés, *à raison*, au lieu d'*à cause* de leur bienveillance. Il dira *défalcation* au lieu de *détournement de fonds*, et si vous croyez que le mot n'est pas français il vous *référera*—au lieu de vous y *renvoyer*—à un petit dictionnaire anglais-français aussi plein d'anglicismes que lui-même. Il avertira ses correspondants que les manuscrits refusés ne seront pas *retournés*, voulant dire qu'ils ne seront pas remis.

Rédige-t-il une adresse à quelque personnage marquant, il ne se gênera pas de parler des « associations agréables que le public a eues avec ce dignitaire » vous laissant à deviner qu'il s'agit de « rapports. »

Oui, messieurs, il fera et dira tout cela et beaucoup d'autres choses encore, et si vous émettez un doute sur la pureté de son langage il s'étonnera de votre audace.

*
* *

Mais les avocats, au moins, me demanderez-vous peut-être, ne sont-ils pas exempts de ces chenilles littéraires ? Je vais vous faire une petite confidence Un seul avocat, doué de talents ordinaires, peut, lorsqu'il est bien disposé, placer dans une heure plus d'anglicismes que tous les députés et les journalistes réunis n'en pourraient inventer dans une journée. Sa profession l'obligeant de parler de tous les sujets imaginables, l'homme de loi n'évite aucune des locutions vicieuses qui se rattachent à ces sujets. De plus il a un fonds d'anglicismes qui lui est propre et dont voici un inventaire partiel.

« Une déclaration assermentée » pour une « déclaration faite sous serment. » On assermente les personnes mais non pas les choses. « Disqualifier » ou « déqualifier. » M. X. se moque de M. Z. parce qu'il emploie *disqualifier* au lieu de *déqualifier* ; M. Z. se moque de M. X parce qu'il dit *déqualifier* et non *disqualifier*. La vérité vraie c'est qu'ils ont tous deux tort et raison, car de ces deux mots l'un est un barbarisme, l'autre un anglicisme. *Disqualifier* n'est pas

français et *déqualifier* veut dire ôter la qualification à quelqu'un ou à quelque chose et ne signifie nullement « rendre » ou « déclarer inéligible » « Qualification foncière » n'a pas de sens. « Qualification » c'est l'attribution d'une qualité, d'un titre. Ainsi l'on dirait : « cet homme a qualifié son adversaire d'hypocrite, mais cette qualification est injuste. » Le mot anglais : *Land qualification* qu'on essaie de traduire par « qualification foncière » se rendrait mieux par « cens d'éligibilité. »

« Emaner un warrant, » émanation d'un warrant » pour « émettre un bref » et « émission d'un bref » ; « filer » un protêt, une réclamation, au lieu de les « produire » ; « servir » un mandat à quelqu'un, au lieu de le « signifier, » voilà quelques-uns des anglicismes qui sont pour ainsi dire la propriété exclusive de messieurs les avoués.

De tous nos hommes de profession ce sont les médecins qui respectent le plus la grammaire parce qu'ils écrivent et parlent moins que les autres ; ils la font même quelquefois respecter aux autres en leur imposant un silence éternel.

*
* *

Avant de terminer cette causerie déjà trop longue, permettez-moi de vous signaler encore quelques incorrections de langage qu'on entend surtout dans les conversations à table ou au salon.

« Ne vous donnez pas ce trouble » pour : « ne vous donnez pas cette peine» ; « je vous remercierais» ou « je vous troublerais pour le beurre ». « Comment se porte votre dame » au lieu de : « comment se porte

Madame X. » « La dame de M. Z et sa demoiselle sont parties » au lieu de : « Madame Z et sa fille sont parties. »

« Excusez mon gant. » Cette expression est incorrecte au double point de vue de la langue et de l'étiquette ; car l'on doit garder son gant en donnant la main, et c'est pour soi et non pour cet objet de toilette qu'on demande pardon. « Combien avez-vous payé *pour* ce chapeau » est une locution vicieuse que nous entendons souvent. » Il faut dire : « Combien l'avez-vous payé » ?

*
* *

Je m'arrête ici. Je ne prétends pas avoir épuisé le sujet, loin de là. J'ai voulu seulement jeter ce cri d'alarme : « L'anglicisme, voilà l'ennemi », et donner en même temps quelques preuves que cet ennemi est réellement à craindre. A d'autres plus autorisés que moi à continuer le combat, et si un jour ceux qui aiment la langue française se décident à livrer un grand assaut sur toute la ligne, soyez certains que je ne manquerai pas à l'appel.